

Prestation canadienne de relance économique;

LES NOUVELLES MÈRES QUI PERDENT LEUR EMPLOI SONT LAISSÉES À ELLES-MÊMES...

OTTAWA, le 8 décembre 2020 – Le député de Montarville, M. Stéphane Bergeron, s’insurge contre la lenteur du gouvernement fédéral à régler la problématique vécue par les nouvelles mères qui perdent leur emploi à la fin de leur congé parental et qui n’ont alors droit à aucun soutien.

Le problème, c’est que, bien que la loi fédérale assurant la mise en œuvre de la Prestation canadienne de relance économique (PCRE) énonce clairement que les prestations d’assurance parentale soient des revenus admissibles pour l’obtention de la PCRE, on n’a tout simplement donné aucune directive claire aux fonctionnaires quant à la façon d’en interpréter les critères, ce qui veut dire qu’une nouvelle maman qui perd son emploi à la fin de son congé parental, en plus de devoir composer avec ce coup du sort, peut se retrouver carrément sans revenu.

La porte-parole du Bloc Québécois en matière de travail, Mme Louise Chabot, a interpellé la ministre à la Chambre des communes au sujet de cette incohérence susceptible d’affecter indûment les nouvelles mamans, mais n’a eu droit qu’à la réponse usuelle donnée par les membres du gouvernement Trudeau lorsqu’ils ne savent pas trop comment se dépatouiller avec des questions difficiles: «on travaille fort pour trouver une solution»... «Une solution à quoi? Pour qu’il y ait une solution, il faut qu’un problème existe. Or, théoriquement, il n’y a pas le moindre problème, puisque la Loi est déjà rédigée de telle sorte que les prestations d’assurance parentale soient prises en compte pour rendre les nouvelles mamans admissibles à la Prestation canadienne de relance économique (PCRE). Il est où le problème? Si les nouvelles mamans qui essuient un coup dur sont effectivement admissibles à la PCRE, qu’est-ce qu’on attend pour leur verser l’argent dont elles ont besoin? Le vrai problème, c’est l’incapacité chronique qui affecte ce gouvernement lorsque vient le temps de se mettre en branle. Ces nouvelles mamans ont une nouvelle bouche à nourrir; il est inadmissible de les priver plus longtemps d’un revenu dont elles ont un besoin impérieux», de questionner le député de Montarville.

Or, cette problématique ne fait que révéler le caractère inadapté des mesures fédérales de soutien au revenu par rapport aux réalités actuelles du marché du travail, comme le fait, par exemple, que des femmes puissent à la fois vouloir devenir mères et poursuivre leur carrière professionnelle. «Justin Trudeau avait ici une occasion en or de démontrer qu’il dirige véritablement un gouvernement “féministe” et il l’a complètement ratée! Les femmes qui donnent naissance devraient avoir droit aux prestations si elles se retrouvent sans emploi contre leur gré après leur congé parental. Est-ce si difficile à comprendre et à corriger?», de tonner Stéphane Bergeron.

-30-

Source: Pascale Guilbault, agente de communications
Bureau du député Stéphane Bergeron

@ pascale.guilbault.349@parl.gc.ca

☎ 450 922-BLOC (2562)